

Propositions du Conseil Municipal d'Écully concernant le Plan de Mobilité de Sytral Mobilités

1. Redéfinition des centralités et impact territorial (Levier 1 – Axe 1)

- S'assurer du développement des activités économiques et des services dans les polarités d'agglomération afin d'éviter le développement de logements-dortoirs dans les communes périphériques comme Écully.
- Prendre en compte l'impact potentiel de la réduction de l'attractivité de la voiture individuelle à Lyon sur les communes périphériques.

2. Transports collectifs : des projets retardés et une dégradation de l'offre (Levier 2 – Axes 1 et 2)

- **Ligne forte Part-Dieu - Écully :**
 - Réaliser des études prenant en compte la desserte du campus, du centre commercial et imaginer la création d'un parking relais sous l'échangeur du Pérollier.
 - Clarifier le mode de transport prévu et garantir la cohérence avec les objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
 - Concevoir un mode de transport innovant et écologique circulant sur la M6 sans réduire le nombre de voies.
- **Dégradation de l'offre existante :**
 - Réintégrer une offre directe et attractive entre Écully et Lyon
 - Faciliter les trajets des scolaires et étudiants en rétablissant un service efficace et en sécurisant les correspondances.
 - Maintenir la fréquence de passage des transports en commun pendant les vacances scolaires
 - Favoriser les connexions intercommunales transversales en transports en commun, vélo et à pied.
- **Projet TEOL :**
 - Renforcer l'ambition du projet pour désengorger efficacement l'Ouest lyonnais et proposer un report modal attractif.

3. Mobilités actives : des engagements non suivis d'effets (Levier 2 – Axe 5)

- Élaborer un **Plan marche métropolitain** avec des objectifs concrets et adaptés aux spécificités topographiques des territoires.
- Accélérer la mise en œuvre du **réseau cyclable structurant d'Écully**.
- Créer de nouvelles stations vélo'v sur Ecully suite au déploiement des vélo'v électriques sur la Métropole.

4. Espace public et infrastructures : des promesses sans réalisation (Levier 3 – Axe 2)

- Donner suite au projet de **requalification du centre-ville d'Écully**, avec un financement pluriannuel cohérent dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI).
- Mettre en place un **plan de rénovation des voiries métropolitaines**, en y intégrant la sécurité des déplacements cyclistes.

5. Liaisons avec les territoires voisins (Levier 2 – Axe 4)

- Renforcer l'offre ferroviaire du **tram-train de l'Ouest Lyonnais** sur l'axe Saint-Paul – Lozanne passant par Dardilly
- Améliorer la desserte de la gare Ecully la Demi-Lune dans le cadre du déploiement du RER lyonnais.
- Créer un **parking-relais** sur la zone TECHLID / Mont d'Or / Écully pour répondre aux besoins du bassin périurbain et faciliter l'accès au réseau TCL.

6. Requalification de la M6 : une urgence repoussée (Lever 3 – Axe 1)

- Accélérer les actions pour la **requalification de la M6** dans le secteur du Pérolier avant 2040.
- Réaliser des études d'impact détaillées sur la réduction de la vitesse à 50 km/h et ses effets sur la pollution et la fluidité du trafic.
- Anticiper les effets de la **Zone à Faibles Émissions (ZFE)**, notamment le report des véhicules polluants sur les voiries locales d'Écully, et y répondre par des solutions adaptées.

7. Inclusion et mobilité des publics vulnérables (Lever 2 – Axe 7)

- Améliorer la desserte des **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**, notamment par un franchissement de la M6 pour le quartier des Sources, sous forme d'une couverture permettant :
 - Une meilleure connexion avec le centre d'Écully pour tous les modes de transport.
 - Une réduction des nuisances sonores et de la pollution.
 - Une récupération de foncier pour des aménagements d'utilité publique.